



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 décembre 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Novembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1996

**Technopôle Niort Venise Verte - Rétrocession des équipements
hors ZAC de la Communauté de Communes de Niort à la Ville de
Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE,
Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Christiane ROUSSELLE,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,
M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine
REYSSAT, Mme Marie•Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 1996

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par lettre en date du 22 novembre 1996 la Communauté de Communes de Niort sollicite la Ville de Niort en vue de la rétrocession des équipements du Technopôle Niort Venise-Verte situé hors du périmètre de la ZAC suite à la réduction de ce dernier (délibération de la Communauté de Communes de Niort en date du 23 septembre 1996).

Ces équipements assurent notamment la desserte du Centre de Rencontre et de Communication et de la Pépinière d'Entreprises (rue Archimède) ainsi que l'accès au parc des expositions et les terrains situés à proximité (rue Pythagore) (plan joint).

Ce transfert se réaliserait moyennant le prix de 2 764 939,20 F pour la première tranche, déduction faite de la subvention de 375 210,79 F versée par le Conseil Général et de 3 149 000 F pour la deuxième tranche soit un montant global de 5 913 939,20 F.

La liste et le coût des ouvrages figurent dans le tableau ci-annexé.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- donner l'accord de la Ville de NIORT concernant le transfert des ouvrages figurant au tableau ci-annexé ce au prix sus mentionné,
- autoriser en conséquence Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir à cet effet, étant entendu que l'acquéreur supportera tous les frais afférents à cette opération.
- inscrire la dépense correspondante sur le budget primitif.

(M. le Maire, Président de la Communauté de Communes de Niort, n'ayant participé ni au débat ni au vote).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD